# COLLECTIF LAIQUE NATIONAL

Le Président de la République a pris la surprenante initiative d'introduire la question de la laïcité dans le « grand débat national » en ces termes :

> *« La question de la laïcité est toujours en France sujet d'importants débats. La laïcité est la valeur primordiale pour que puissent vivre ensemble, en bonne intelligence et harmonie, des convictions différentes, religieuses ou philosophiques. Elle est synonyme de liberté parce qu'elle permet à chacun de vivre selon ses choix.*
> *Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l'État et les religions de notre pays ?*
> *Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ? »*

Le Collectif récuse la formulation utilisée dans cette lettre sur plusieurs points, lourds de conséquences pour notre République :

- La laïcité est un principe constitutionnel avant d'être une valeur.
- Elle est plébiscitée et vécue très largement par la population et ne fait pas l'objet de débats en dehors de cercles restreints d'activistes.
- Ce qu'elle permet est avant tout la paix civile et l'égalité des citoyens sans avoir à prendre en compte leurs croyances ou convictions.
- Elle n'est pas une simple coexistence des convictions ou des cultes, mais la liberté de conscience de chacun et le facteur de son émancipation.
- La condition nécessaire à cette égalité est le principe juridique de séparation (intitulé de la loi du 9 décembre 1905) qui n'implique aucun autre lien avec l'État que la garantie par la République du libre exercice des cultes. Toute altération de ce principe serait un retour à la logique bonapartiste du concordat de 1801.

Pour renforcer la laïcité, le Collectif Laïque National rappelle que le meilleur moyen consiste à respecter et appliquer les principes de la loi de séparation, ainsi qu'à prévoir son extension à tout le territoire de la République.